



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU KOCHERSBERG ET DE L'ACKERLAND

2021 : presque 9 millions d'euros d'investissements

De main de maître, le président Justin Vogel a présenté, dans le cadre du débat d'orientations budgétaires, les projections de l'année 2021 et le programme pluriannuel d'investissement (PPI). Des projets qui ont fait l'unanimité.

« En 2021, on prévoit presque 9 millions d'euros d'investissements, si on prend également en compte l'extension de la déchetterie à Pfulgriesheim et les travaux dans le cadre du grand cycle de l'eau. On a rarement autant investi. Nous profitons encore de beaucoup de subventions et aussi du plan de relance de l'État », a souligné le président de la communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland.

Il s'agit de la dernière tranche du financement pour certaines réalisations (très haut débit, extension de la maison des services, les complexes scolaires à Furdenheim et Hurligheim – ce dernier aussi sur 2022) mais notamment de travaux qui vont démarrer et nécessiter un financement sur plusieurs années comme l'extension du gymnase à Truchtersheim et la nouvelle école et périscolaire à Pfulgriesheim (voir DNA du 26 janvier).

Le programme d'investissement nécessitera sans doute la réalisation d'un emprunt

« La situation financière de la collectivité est saine », a déclaré Justin Vogel d'emblée. Les principaux ratios financiers le montrent. Alors que le taux d'épargne brute pourrait connaître une certaine érosion, due notamment aux prévisions de re-



L'extension du gymnase du Kochersberg à Truchtersheim.
Document remis Cabinet Architectes et Partenaires

Le contrat de territoire eau et climat

Lors de la séance du conseil communautaire de janvier, Olivier Rouganne, du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA) a exposé les grandes lignes du Contrat de territoire eau-climat (CTEC) pour le Kochersberg.

Ce programme d'actions vise à améliorer la biodiversité (par la renaturation des cours d'eau sur près de 2 km à Stutzheim-Offenheim, Wiwersheim et Schnersheim/Fessenheim, les trames vertes et bleues et les zones humides), la qualité de l'eau et à préparer le territoire aux changements climatiques. Parmi les projets, la stratégie sur la gestion alternative des eaux pluviales (revêtements perméables), le développement de l'agroforesterie (avec deux exploitants intéressés sur Kienheim et Willgottheim) et la mise en œuvre d'une plate-forme d'essai de parcelles en zéro-phyto en grandes cultures (à Stutzheim-Offenheim et Wintzenheim-Kochersberg).

Sur le territoire, les problématiques de la qualité des cours d'eau, des inondations et des coulées d'eau boueuse sont particulièrement pris en compte. Concrètement, sont prévus en 2021 des travaux très importants de bandes enherbées, haies et fascines vivantes, à Gimbrett, Kienheim et Gougenheim. Pour ces trois villages, des ouvrages hydrauliques de réten-



Le reméandrage de la Souffel à Stutzheim-Offenheim. Un deuxième programme de renaturation des cours d'eau du bassin de la Souffel est prévu cette année. Photo DNA/E.K.

tion sont à l'étude. Le montant global des travaux se chiffre à 8,5 millions d'euros, le montant prévisionnel des aides à 3,7 millions d'euros, dans le cadre d'un partenariat financier entre le SDEA, la comcom et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse (AERM).

E.K.

cettes prudentes, passant de 19,72% en 2020 à 17,67% en 2021, le taux d'épargne permet de mener à bien les investissements programmés ; le ratio de désendettement est très bas, mais le programme d'investissement nécessitera sans doute la réalisation d'un emprunt ; les dépenses de fonctionnement par habitant sont certes très au-dessus de la moyenne de la strate, mais c'est le cas également pour les recettes de fonctionnement qui augmentent pourtant un peu moins vite que celles des dépenses. « Grâce à une belle rigueur, et malgré trois nouveaux bâtiments qui vont se rajouter à notre patrimoine, nous arrivons à maîtriser ces frais », a noté le président.

À noter, en matière de fiscalité directe locale, la suppression du produit de la taxe d'habitation remplacé par une fraction de la TVA dont le produit sera équivalent au panier fiscal de l'année 2020, et le maintien des taux d'impôts inchangés par rapport à l'année dernière pour les autres taxes locales. Fait remarquable : l'évolution moyenne des bases des taxes locales de +2,50%.

« Une année historique »

Après une année faste 2021, que le président a même qualifiée « d'historique », des années plus maigres vont suivre. La tendance sera d'accroître les aides aux équipements structurants plutôt que d'attribuer de petites aides sachant que les lignes « fonds de solidarité » et « restauration du petit patrimoine » sont maintenues. Au programme, pour les équipements structurants, les aménagements des zones d'activités, mais surtout 600 000 euros annuellement jusqu'en 2024 pour la réalisation du schéma intercommunal des itinéraires cyclables et entre 500 000 et 1 000 000 d'euros par an pour les nouveaux périscolaires.

Eva KNIERIEMEN